

Production & régie des œuvres et des expositions

Diplôme d'Établissement



ésban





Livret de l'étudiant·e

La formation PRODUCTION s'adresse à des étudiant·e·s inscrit·e·s en 2^e cycle des écoles supérieures d'art et/ou à des diplômé·e·s du DNA ou du DNSEP ainsi qu'aux titulaires d'une Licence.

Elle propose une spécialisation dans le champ de la régie et de la production des œuvres et des expositions telles que pratiquées en milieu artistique (centres d'art, Frac, musées, galeries, festivals), au sein des sociétés de transport ou encore d'agences de production d'œuvres et d'événements. Elle est ouverte aux enjeux les plus actuels des métiers de la production et de la régie, en particulier l'international et la transition écologique.

La formation se déroule sur une année d'étude. Elle est organisée en partenariat avec des intervenants professionnels : Carré d'art – musée d'art contemporain de Nîmes ; Frac Occitanie – Montpellier ; BBB, Toulouse ; Le Pavillon Blanc, Colomiers ; Manifesta 13, Marseille ; MOCO, Montpellier ; Mudam, Luxembourg ; Backface, Montpellier ; Videomuseum ; atelier SHL, Arles ; agence Monsieur Monsieur, Montpellier ; université Paul Valéry-Montpellier 3 et indépendants.

Nombre de places : limité à 10 étudiant·e·s.

Total de la formation : 220 heures

Lieu de la formation pour les cours :

ésban – Hôtel Rivet, 10 Grand'rue, Nîmes
et lieux partenaires à Montpellier, Arles, etc.



Programme des cours

- p. 4 Module 1: Environnement Professionnel – 32h**
- Statut, organisation juridique, gestion de l'activité
 - Politiques culturelles et structuration des arts plastiques
 - Élaborer des projets à l'international
 - Démarches de développement durable dans la production et la régie
- p. 7 Module 2: Formation méthodologique – 52h**
- Documentation sur les œuvres et les expositions
 - Le réseau Videomuseum
 - Régie et métiers de la régie
 - Typologie des œuvres
 - Régie et production des expositions
- p. 11 Module 3: Formation pratique – 80h**
- Réalisation d'œuvres, accompagnement artistique et montage d'exposition
 - Encadrement des œuvres
 - Pratiques et vocabulaire de la mise en lumière
 - Scénographie et Sketch-Up, étude de cas
 - Bâtiments et sécurité
 - Transports et emballages
- p. 14 Module 4: Méthodologie du stage – 24h**
- Stage, méthodologie du rapport de stage et de la note de cas pratique
- p. 15 Module 5: Exposer - restaurer - conserver – 32h**
- Initiation à la conservation préventive
 - Développement durable. La gestion des réserves
 - Les spécificités d'accrochage des toiles libres et œuvres fragiles
 - Journée d'études

Module 1: Environnement Professionnel

32h

1. Statut, organisation juridique, gestion de l'activité

Stefania Meazza et Pauline Grasset, accompagnement culturel, BBB Centre d'art, Toulouse

20h

Objectifs

Être capable de choisir le statut adapté à l'activité et au contexte de travail.

Gérer son activité en autonomie en respectant les obligations juridiques, sociales et fiscales.

Connaître les différentes typologies de contrat et en comprendre le contenu.

Appréhender le statut et les missions d'un·e régisseur·euse ou d'un·e chargé·e de production.

Contenu

Apports méthodologiques et ateliers pratiques.

Structuration de l'activité : statut salarié ou indépendant.

Immatriculation, facturation, déclaration des revenus, cotisations et démarches auprès des organismes collecteurs.

Les principes de la contractualisation : missions, obligations, conditions.

2. Politiques culturelles et structuration des arts plastiques

Arnaud Fourier, responsable du centre d'art Le Pavillon blanc, Colomiers

8h

Objectifs

Comprendre les politiques culturelles dans le secteur des arts visuels.

Identifier les acteurs culturels du secteur et leurs missions : institutions, métiers, territoires.

Connaître l'actualité des politiques culturelles en lien avec le secteur des arts plastiques : nouvelle politique de ville, loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), etc.

Réfléchir au positionnement de son travail créatif dans le secteur des arts visuels, notamment par rapport aux enjeux de production et de transmission.

Contenu

Historique des politiques culturelles, cartographie des institutions, des acteurs et des métiers dans le secteur des arts visuels.

Institutions, métiers, ingénierie et production de projets culturels en arts visuels : brève étude des logiques de programmation et de production faisant intervenir les métiers créatifs sur des missions de production et de transmission.

3. Élaborer des projets à l'international

Jean-Marc Prévost, directeur et conservateur en chef de Carré d'art – musée d'art contemporain de Nîmes

4h

Objectifs

Développer une réflexion sur les stratégies à mettre en place pour élaborer des projets à l'international.

Contenu

Comment développer les projets internationaux dans le cadre d'une programmation muséale. Les politiques nationales de création de programmation à l'international par la valorisation, les collections du Fonds National d'Art Contemporain, les collections des Frac, les saisons croisées, les foires d'art contemporain.

Le rôle des collectionneur·euse·s privé·e·s pensé à partir des actions de l'ADIAF (Association de Développement International de l'Art Français).

Les aspects administratifs d'une co-production d'exposition.

4. Démarches de développement durable dans la production et la régie

Caroline Laurent, chargée de production pour Manifesta 13, Marseille

6h

Objectifs

Comprendre comment produire des expositions en prenant en compte les enjeux environnementaux. Connaître les initiatives mises en place par les acteurs culturels et le ministère de la culture. Découvrir les objectifs et les blocages face aux enjeux de la transition écologique dans le secteur des arts visuels.

Contenu

Présentation des réglementations et de la stratégie développement durable du ministère de la culture. Description des acteurs de terrain, des associations, des fondations et des établissements publics qui agissent pour la transition écologique du secteur. Étude des démarches de développement durable, les ressources (éco-conception, recyclage, réemploi) et les leviers actuels (clauses développement durable dans les cahiers des charges de scénographie et de transport). Analyse des stratégies et des objectifs à atteindre dans les prochaines années mais aussi des blocages et des limites au développement de bonnes pratiques.

Module 2 : Formation méthodologique

52h

1. Documentation sur les œuvres et les expositions

Blandine Chavanne, conservatrice générale honoraire du patrimoine

8h

Objectifs

Comprendre les statuts de l'œuvre d'art et connaître les différents types de documents, au sens large, qui y sont associés. Savoir identifier et repérer ces documents. Découvrir la documentation relative à l'exposition depuis la conception de son synopsis jusqu'à son ouverture et son adaptation aux différents publics.

Contenu

Étude des différentes ressources et documents liés à l'œuvre d'art : la fiche d'acquisition, l'inventaire, le récolement, les éléments constitutifs du dossier d'œuvre, le questionnaire d'artiste, l'historique de l'œuvre, l'iconographie, la bibliographie, le constat d'état et les rapports de restauration, la note d'installation et d'accrochage, etc. Les documents relatifs à l'exposition : le cahier des charges de l'institution commanditaire, les synopsis de l'exposition et du catalogue, les caractéristiques et contenus des listes d'œuvres pour les expositions, les documents administratifs (contrats, certificats d'assurance...), les documents d'aide à la visite, les outils de communication et d'édition.

2. Le réseau Videomuseum

Flavie Le Plapoux, directrice adjointe de Videomuseum

4h

Objectifs

Sensibiliser à la création, la gestion et la diffusion d'une base de données de collection(s) d'art moderne et contemporain à travers le réseau Videomuseum.

Contenu

Bref historique du projet Videomuseum.

Présentation des outils de gestion et de diffusion des collections proposés par le réseau : le logiciel d'indexation et de gestion Gcoll, l'interface de diffusion Navigart, les possibilités offertes par l'API (enrichissements, applications de visite, etc.).

3. Régie et métiers de la régie

Véronique de Alzua, régisseuse en chef, Mudam,

Luxembourg

sh

Objectifs

Comprendre et appréhender la place et le rôle de la régie et du-de la régisseur·euse dans le processus de création, de conservation et de présentation des œuvres.
Cerner les débouchés possibles et les connaissances requises pour ces missions.

Contenu

Présentation des diverses typologies de métiers : assistant·e d'artiste, chargé·e de production, régisseur·euse des expositions, régisseur·euse des collections, installateur·trice d'œuvres d'art, technicien·ne d'exposition. Il s'agira ici de détailler les intitulés de postes et les missions correspondantes, mais aussi de préciser les diverses tâches du-de la régisseur·euse, ses interactions avec tous les acteur·rice·s d'un projet ainsi que la temporalité de son intervention.

4. Typologie des œuvres

Véronique de Alzua, régisseuse en chef, Mudam,

Luxembourg

sh

Objectifs

Différencier les interventions possibles du-de la régisseur·euse en fonction des types d'œuvres et de leur matérialité, qui peuvent varier selon des critères de format, de matériaux constitutifs, de fragilité ou de protocoles.

Contenu

Les œuvres d'art proposent des formats et matérialités très variées : œuvres sur papier, peintures, sculptures, installations, vidéo ou œuvres à protocoles par exemple. Par l'étude d'exemples, ces typologies d'œuvres seront étudiées et questionnées afin de comprendre les diverses méthodologies adaptées à la mise en exposition. Le rôle du-de la régisseur·euse et les contours de ses interventions seront également posés au regard de cette diversité.

5. Régie et production des expositions

Pauline Faure, chargée de production, MOCO, Montpellier

24h

Objectifs

Connaître la chaîne opératoire qui constitue la production d'une exposition, depuis le choix des œuvres jusqu'à la restitution finale des œuvres aux prêteurs. En identifier les acteurs, les temporalités, les règles et les usages.
Appréhender les types de productions susceptibles d'être prises en charge par une institution et les modalités de leur mise en œuvre.

Contenu

Présentation d'une organisation type : documents essentiels et organisation chronologique.
La logistique – transport – assurances.
Les œuvres : production et constats.
La scénographie et l'accrochage.
Approche théorique et cas pratiques.



Module 3 : Formation pratique

80h

1. Réalisation d'œuvres, accompagnement artistique et montage d'exposition

Tatiana Kaltenbacher, gestion administrative et suivi de production, Julien Borrel, directeur technique
8h

Objectifs

Immersion dans la partie suivi et logistique des chantiers de production et de montage d'exposition : veille artistique, réponse à des appels d'offre, recherche de fournisseurs, montage financier et gestion des budgets, mise en place des plannings, etc.

Dans un second temps : immersion dans l'atelier.

Contenu

Premier temps : les aspects administratifs et logistiques liés à la production d'œuvres, l'accompagnement artistique et le montage d'exposition.

Second temps : cas concrets de productions réalisées, en cours et à venir.

2. Encadrement des œuvres

Johan Delacour, Atelier SHL, Arles

4h

Objectifs

Assimiler les notions de base et le vocabulaire des différentes familles de l'encadrement et de la conservation préventive des œuvres.

Contenu

Cas pratiques destinés à questionner l'ensemble des techniques et des problématiques de l'encadrement.

Analyse de la question esthétique, du mariage d'une œuvre avec son support de présentation.

3. Pratiques et vocabulaire de la mise en lumière

Serge Damon

16h

Objectifs

Acquérir une connaissance globale des implications en termes de conservation préventive des œuvres, ergonomie visuelle et possibilités esthétiques que donnent les éclairages. Déterminer le choix des sources lumineuses (décryptage des données fabricants), le type de branchement et de commande d'éclairages en fonction des besoins et contraintes, afin d'optimiser les niveaux d'éclairage, consommation énergétique et maintenance.

Contenu

Présentation de cas pratiques de productions d'œuvres d'art contemporain et de mise en lumière d'expositions. Rappel des bases d'électricité pour la sécurité des installations et l'économie d'énergie. La composition de la lumière et de ses interactions avec la matière dans sa capacité à révéler tous ses aspects mais aussi par les possibles dégradations qu'elle peut produire par l'action des Ultra-Violet et Infra-Rouges. Description des différentes sources lumineuses, systèmes optiques, filtres correcteurs, systèmes de télécommande et appareillages de variation d'intensité. Étude de cas simplifiée abordant les problématiques techniques et budgétaires (coût d'installation, de maintenance, achat de matériel ou location) et le travail sur plan à l'échelle.

4. Scénographie et Sketch-Up, étude de cas

Monsieur Monsieur, Montpellier

24h

Objectifs

Percevoir et appréhender le travail de scénographe par le partage d'une expérience concrète. Identifier les rôles et les outils du scénographe, comprendre des notions génériques:

- Interactions possibles avec les acteurs.
- Sources de questionnements d'un projet.
- Objectifs programmatiques.

- Notions d'espaces et les contraintes techniques du projet.
- Langage nécessaire à l'équilibre fragile entre œuvre et scénographie.

Contenu

Partager et dévoiler le travail d'un projet de scénographie au travers d'une expérience concrète.

En trois étapes:

- Une première visite libre, pour appréhender l'exposition dans sa globalité.
- Un moment d'échange autour du rôle du scénographe.
- Une dernière visite sous l'angle scénographique et l'explication de cas.

Dans un second temps, réalisation d'un travail spécifique. Mise en situation numérique d'une scénographie par l'outil 3D Sketch-Up en s'appuyant sur un sujet simple « Comment utiliser les outils 3D pour porter, traduire, expliciter un projet ».

5. Bâtiments et sécurité

Pierre Bellemin, régisseur général, MOCO, Montpellier
sh

Objectifs

Connaître le terrain d'application des métiers de régie et production d'expositions: établissements recevant du public et normes de sécurité pour les œuvres et le public.

Contenu

Présentation d'un ERP. La question de la scénographie.



Montage d'exposition à la Galerie Foster, Carré d'art - musée d'art contemporain de Nîmes, avril 2019 © Myr Muratet

6. Transports et emballages

Laurent Gardien, régisseur, Fonds régional d'art contemporain Occitanie-Montpellier

20h

Objectifs

Connaître et identifier les différents matériaux d'emballage et de stockage des œuvres d'art.

Établir un protocole pour le stockage, l'emballage et le transport en adéquation avec les matériaux, la forme, le volume et le poids constituant une œuvre.

Contenu

Réalisation d'un échantillonnier des matériaux – classement par famille – pour la mise en réserve et le transport.

Concevoir un conditionnement.

Présentation d'un Facility Report. Étude de cas.

Choisir un mode de transport et un transporteur.

Visite chez un transporteur d'œuvres d'art

Module 4 : Méthodologie du stage

24h

Stage, Méthodologie du rapport de stage et de la note concernant le cas pratique

Pauline Faure, chargée de production, MOCO, Montpellier

24h

Objectifs

Identifier son objectif professionnel, le formuler et le mettre en valeur.

Identifier les lieux et services possibles de l'environnement professionnel souhaité.

Contenu

Aide à la recherche de stages.

Proposition de méthode de rédaction de rapport de stage et de note.

Identification de problématiques possibles afin de guider le choix d'un cas pratique à analyser.

Module 5 : Exposer – restaurer – conserver

32h

1. Initiation à la conservation préventive.

Développement durable. Gestion des réserves

Sylvie Ramel, consultante en conservation préventive et restauratrice matériaux plastiques et élastomères

16h

Objectifs

Comprendre les principes de la conservation préventive afin de pouvoir les appliquer au quotidien et sur des projets à long terme dans la gestion des œuvres.

Connaître les principes de gestion d'une réserve.

Contenu

Principes de conservation préventive.

Principes d'évaluation de situation, établissement d'un projet de mise en conservation.

Les conditions de conservation en réserve, unités de rangement, outils de la réserve, entretien des collections.

Vers une gestion écologique et responsable, la démarche de développement durable en conservation préventive et curative.

2. Les spécificités d'accrochage des toiles libres et œuvres fragiles

Pauline Hérou de la Grandière, restauratrice du patrimoine, Nîmes

8h

Objectifs

Comprendre les problématiques posées par les œuvres fragiles et les supports spécifiques tels que les toiles libres, les matières picturales pulvérulentes, etc. Savoir identifier les risques liés aux manipulations, aux modes de stockage inadaptés, aux contraintes d'exposition et aux risques de vandalisme. Connaître les méthodologies de conservation des œuvres en respectant la volonté de l'artiste.

Contenu

Description des techniques de mise en œuvre (collages, montages, couches picturales).

Présentation des contraintes de conservation (et types d'altérations engendrées).

Présentation des solutions de conservation envisageables.

Études de cas de restauration (et attitudes à adopter en cas d'urgence).

3. Journée d'études

8h

Selon l'actualité, les étudiant·e·s participent à une journée d'études par an sur les aspects de conservation, de muséologie, etc. L'accent est tout particulièrement mis sur les relations et les perspectives nouvelles qui s'inscrivent entre scénographie, production, régie des œuvres, transition écologique, éco-conception et développement durable.

Journée organisée au musée de la Romanité à Nîmes en partenariat avec le DPEA Architecture et Scénographie de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier.

ENSA³

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

Lieux de stages (exemples)

Musées / centres d'art: Carré d'art – musée d'art contemporain de Nîmes, Fondation Lambert (Avignon), IAC (Villeurbanne), Le Signe (Chaumont), MOCO (Montpellier), musée Art et Marges (Bruxelles), Mucem (Marseille), Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Villa du Parc (Anemasse), Mudam (Luxembourg)...

Frac: Aquitaine, Centre – Val de Loire, Occitanie-Montpellier, PACA...

Galleries / salons: Galerie Emmanuel Perrotin (Paris), Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois (Paris), Galerie In Situ Fabienne Leclerc (Paris), Salon du dessin contemporain Drawing Room (Montpellier)...

Règlement des études

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes propose un diplôme d'établissement, complémentaire de son cursus principal composé d'un DNA (valant grade Licence) et d'un DNSEP (valant grade Master 2). Les diplômes d'établissement ne sont pas des diplômes nationaux et n'entrent pas dans le cursus LMD. Ainsi, ils ne donnent pas droit aux bourses ni à l'obtention de crédits mais seulement au statut étudiant sous le régime de la formation initiale ou de la reprise d'études pour les étudiant-e-s diplômé-e-s. Les étudiant-e-s en cours de cursus sont considéré-e-s comme effectuant une césure.

Étudiant-e-s concerné-e-s

- Soit titulaire d'un diplôme de grade licence *a minima* (suivi de la formation D.E. uniquement).
- Soit inscrit dans une école d'art au titre d'une année de césure au cours du cursus DNSEP (suivi de la formation D.E. pendant l'année de césure).
- Soit inscrit à l'ésban au titre d'un double cursus: 3^e année DNA ou 5^e année DNSEP en deux ans (suivi de la formation D.E. lors de la deuxième année)*.

Frais d'inscription Formation Diplôme Établissement

D.E. seul: 520 €

Formation D.E. en double cursus: 650 €

Modalités d'admission

Chaque formation peut chaque année accueillir jusqu'à 10 étudiant-e-s qui sont sélectionné-e-s sur dossier et sur motivation après entretien avec un jury. Le dossier à présenter au jury d'admission doit comporter: un C.V., une présentation brève du parcours et un choix de travaux plastiques et/ou d'un descriptif des expériences (stages, emplois, dispositifs pédagogiques...) dans le domaine des métiers de l'exposition: régie, production, montage... Le jury d'admission est composé *a minima* d'un-e membre de la direction de l'école et du/de la coordinateur-trice de la formation. L'entretien dure environ 15 minutes. Il est attendu du/de la candidat-e une présentation orale de son parcours et de ses motivations pour intégrer la formation.

* Ce dispositif peut être accordé à titre exceptionnel suite à l'entretien d'admission.

Finalités

Le D.E. vise à proposer une formation dans le champ de la régie et de la production des œuvres et des expositions telles que pratiquées en milieu artistique (centres d'art, Frac, musées, galeries, festivals), mais aussi au sein de sociétés de transports ou encore d'agences de production d'exposition, d'œuvres et d'événements ou au titre d'assistant-e d'artistes.

La formation se déroule sur une année d'étude.

Lieu de la formation

La formation aura lieu à Nîmes à l'ésban et dans les lieux partenaires à Montpellier, Arles, etc.

Stages

Février – Juin

La mise en pratique s'effectue par le biais d'un stage en milieu professionnel (centre d'art, musée, galerie, société de transport et montage, de production, etc.). L'activité réalisée dans le cadre d'une activité salariée ou encore d'un Service Civique est également prise en compte. La mise en pratique est restituée par un rapport de stage et une soutenance orale. La recherche et le choix du stage font l'objet d'un suivi régulier par le-la coordinateur-riche de la formation et par le BIOP / Bureau d'Insertion et d'Orientation Professionnelle de l'ésban.

Évaluation

Un rapport de stage est demandé à l'issue du ou des stages, ainsi qu'une réflexion écrite autour d'un cas pratique. Le rapport de stage donnera lieu à évaluation. Il est composé de deux parties: un rapport sur le stage et son contenu ainsi qu'une soutenance. La seconde partie consiste en une étude de cas concernant la production et la régie des œuvres et des expositions d'après les enseignements suivis dans l'année. Le jury est composé d'un-e membre de la direction de l'école et du/ de la coordinateur-trice de la formation *a minima*. Des professionnel-le-s invité-e-s peuvent y participer.

Rapport de stage

Le rapport de stage attendu devra faire 5 pages minimum (hors illustrations). Il s'agira pour les étudiant-e-s de démontrer leurs capacités à analyser un contexte professionnel et identifier les missions qui leur ont été

confiées dans un premier temps, en présentant la structure qui les accueille et en décrivant les tâches qu'il-elle-s ont pu y accomplir. Cette présentation devra également montrer que l'étudiant-e est en capacité de rédiger dans un style clair et organisé. Les fautes d'orthographe et de français seront sanctionnées.

Note sur un cas pratique

Dans un second temps, il est demandé à l'étudiant-e de présenter un cas pratique. Pour ce faire il-elle devra isoler au sein de son expérience une mission qui lui a paru particulièrement intéressante, et pour laquelle il-elle a pu mettre en pratique les éléments de cours qui lui ont été donnés lors du premier semestre.

Durée: 30 mn (1/4 d'h de présentation, 1/4 d'h de questions) + 1/4 d'h de délibération

Éléments de notation

Rapport de stage: note .. / 10

Partie 1:

/ 4 pts: présentation de la structure et des missions – attention particulière portée aux capacités d'analyse et de formulation, au style et aux fautes.

/ 1 pt: abstract

Partie 2:

/ 5 pts: cas pratique – attention particulière à la capacité de problématiser une situation et d'y apporter des solutions en fonction de l'expérience et des fondamentaux qui ont été abordés lors du premier semestre.

Présentation orale: note .. / 10

/ 5pts: la présentation pourra se faire avec ou sans support projeté. Capacité à s'exprimer et à convaincre de la pertinence du cas pratique choisi.

/ 5pts: questions qui évalueront les connaissances abordées lors du premier semestre ainsi que la motivation de l'élève.

Une note finale supérieure à **14/20** donne lieu à une mention. Une note finale supérieure à **16/20** donne lieu à des félicitations.

École supérieure
des beaux-arts de Nîmes
10 Grand'Rue
30 000 Nîmes
t. 04 30 06 12 00
info@esba-nimes.fr
esba-nimes.fr



Graphisme

Aurore Chassé

Photos

© Myr Muratet / ésban

Septembre 2020

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes est un établissement public de coopération culturelle. Il bénéficie du soutien de la Ville de Nîmes et du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie.

ésban

École supérieure
des beaux-arts de Nîmes



esba-nimes.fr

